

Une nouvelle année de domination de l'étranger dans les épreuves de haut niveau en France



par Hubert Tassin – Président des P.P.

A la fin du meeting de Deauville, on ne peut que rappeler l'origine des courses de groupes. C'est en septembre 1971 que Marcel Boussac et Jean Romanet ont obtenu du Jockey Club anglais cette classification. Leur objectif ? Corriger un avantage au poids favorable aux concurrents britanniques courant en France après une véritable razzia au mois d'août ! 52 ans plus tard, on ne peut pas dire que l'objectif soit atteint. Nous aurons l'occasion de consacrer un *Grain de Sel* à l'évolution des classements internationaux des meilleures courses et ses conséquences. Aujourd'hui, c'est le constat qui l'emporte sur l'analyse.

L'année est évidemment loin d'être terminée et il reste les grandes courses de l'automne pour affiner le jugement. Mais, au pointage de Deauville, les comparaisons européennes ne sont pas favorables à l'appréciation de la compétitivité de l'entraînement français dans les circuits du haut niveau international. Malheureusement le constat semble se répéter : les anglais et les irlandais (sans compter les allemands) viennent damer le

Vendredi 26 août 2022 - N°403

pion des chevaux entraînés en France dans les courses de Groupe. Attirée par des allocations très supérieures, l'Europe des courses n'hésite pas à faire le déplacement, y compris pour des courses de niveau « Listed » ou même moindre, avec un succès certain.

Des analyses récurrentes mais démenties par les faits

Avec une constance qui les honore, certains n'hésitent pas à répéter à l'envie que France Galop ne consacre pas assez de moyens pour promouvoir la compétition internationale. Et de réclamer à la fois plus d'allocations pour ces circuits internationaux et une punition supplémentaire pour les chevaux d'âge dont il faudrait décourager les propriétaires pour les inciter à acheter des jeunes éléments. Leur objectif : raccourcir le cycle avec l'espoir de développer le commerce.

On peut répéter ces arguments chaque année, cela ne leur donnera pas plus de valeur tant les faits sont têtus et la réalité évidente.

Le nombre de chevaux à l'entraînement est le pilier de la rentabilité et de la compétitivité

Personne n'ose contester que c'est le nombre de partants dans une course qui est le premier facteur de sa rentabilité dans notre modèle de financement par les paris. Le directeur général de France Galop, Olivier Delloye, l'a souligné récemment : il y a aujourd'hui 6% de moins de

chevaux à l'entraînement qu'en 2015. La tendance affecte certainement plus encore la discipline de l'obstacle.

Une analyse par tranche d'âge montre clairement que les chevaux de 6 ans et plus sont plus affectés par cette évolution négative alors même que cette population est l'élément central de l'équation économique, donc du financement des courses de haut niveau et des épreuves de jeunes chevaux qui, elles, accusent (assez naturellement) un déficit en partants. Imaginer sacrifier les chevaux d'âge, ce serait se tirer une balle dans le pied, pénaliser l'ensemble de la filière de haut en bas. L'inadaptation des réformes successives du programme des 2 ans et de la revalorisation des sommes qui y sont distribuées apparaît patent.

Par ailleurs, dans les éléments chiffrés commentés par Olivier Delloye, ce dernier observe « que la France a moitié moins de chevaux en 110 de rating ou plus qu'en 2015 ». Faut-il en tirer comme seule conséquence que nous n'avons pas assez de bons chevaux à l'entraînement en France ? Attention aux conclusions rapides : la vérité est que nous avons moitié moins de chevaux à l'entraînement que les Anglais et que la crise systémique de la stagnation des allocations depuis huit ans emporte l'ensemble et, un peu par construction, davantage les meilleurs.

Nous n'avons pas assez de chevaux à l'entraînement, toutes catégories confondues, toutes tranches d'âge confondues, toutes valeurs confondues. Lorsqu'on fait naître un cheval, lorsqu'on l'achète, on ne sait pas s'il sera bon ou pas. Il faut bien sûr encourager un développement général de l'effectif pour espérer en avoir de bons et de très bons. Il est donc indispensable d'organiser la pyramide des allocations de

manière équilibrée. Chacun voit bien au regard du montant des allocations consacrées aux courses de groupe que cet équilibre n'est pas réaliste et que la sur-dotation des grandes épreuves françaises n'emporte pas une meilleure compétitivité des chevaux à l'entraînement en France. Pourquoi ? La question mérite d'être analysée globalement.

Inciter au défi de monter de catégorie

A force de faire passer des messages visant à vouloir sanctionner les chevaux d'âge, de différencier sans cesse davantage les primes afin de discriminer certaines catégories de propriétaires, on finit par organiser une perte de confiance et aboutir à la baisse du nombre de chevaux à l'entraînement. Nous sommes dans un écosystème qui transmet les bonnes et les mauvaises tendances. Une baisse du nombre de juments saillies, estimée par Loïc Malivet, vice-président de France Galop à environ 5% cette année n'est qu'une conséquence. Comment ne pas imaginer que cela n'influera pas sur la tendance des années à venir ?

Dans une communication argumentée, notre collègue Jean de Cheffontaines a donné sa vision des raisons du déficit de compétitivité de l'entraînement français. J'en partage volontiers bien des éléments et je le rejoins sur la trop forte préoccupation commerciale de court terme qui amène des entraîneurs « classiques » à privilégier - au nom de leurs clients - la valorisation financière instantanée des chevaux au détriment des risques inhérent à la compétition. On voit des entraîneurs anglais ou irlandais qui engagent et prennent le risque de la confrontation parce qu'ils ont les effectifs de chevaux et de propriétaires

29 rue Claude Terrasse 75016 Paris

Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85 • associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr

pour cela. Chez nous, ils sont trop nombreux à mettre en place des stratégies pour éviter telle ou telle course, telle ou telle confrontation. Ce n'est pas comme ça qu'on peut gagner et l'exemple du Prix Morny 2022, sans aucun concurrent entraîné en France en est tristement révélateur. Nous voilà réduit à organiser et à financer des épreuves pour les autres !

Le débat anglais actuel est intéressant. Un groupement d'entraîneurs, en particulier classiques, réclame la suppression de 300 courses plates dès l'année prochaine. Il ne s'agit évidemment pas de courses de haut niveau mais, encore moins des courses pour chevaux moyens et modestes dont la nécessité est reconnue pour entretenir la passion des propriétaires et assurer des prises de paris. Les 300 courses dans le viseur sont celles concernant les chevaux en peu au-dessous de ceux des courses principales. C'est une fourchette autour des 40-45 de valeur qui est proposée pour améliorer encore la compétitivité en poussant vers le haut et éviter les tâches trop faciles. Chez nous, cette catégorie de courses est plutôt plus nombreuse et profite d'allocations sans proportion. Cela incite à éviter tant qu'on le peut de tenter de montrer en gamme, et préserver ainsi une valeur de transaction éventuelle.

Essayons la raison. Revenons à l'analyse objective de la situation et pas seulement à la défense d'intérêts catégoriels ou particuliers à courte vue du point de vue de l'intérêt général. Les rentes de situation sont destructrices. Il faut aller au-delà des constats des scores des uns et des autres. Il faut réagir.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@pp.fr